



**BOIS-DES-FILION**

**Résultat de la demande d'approbation référendaire**

**Certificat relatif au déroulement de la demande d'approbation référendaire sur :**

**Le règlement 1011**

de type parapluie pourvoyant aux honoraires professionnels pour la planification et la réalisation de projets pour le développement, la réhabilitation, la reconstruction et le réaménagement des actifs de la Ville de Bois-des-Filion et un emprunt de 500 000 \$

Je, Marie-Renée Houde, greffière de la Ville de Bois-des-Filion certifie :

- ☞ Que le nombre de personnes habiles à voter sur le **règlement numéro 1011** est de **7 508** ;
- ☞ Que le nombre de demandes requises pour qu'une approbation référendaire soit tenue est de **762** ;
- ☞ Que le nombre de demandes faites est de **0**;

Je déclare

- que le **règlement numéro 1011** est réputé avoir été approuvé par les personnes habiles à voter ;
- qu'un scrutin référendaire doit être tenu.

  
MARIE-RENÉE HOUDE  
GREFFIÈRE

4 avril 2022